



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102261

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/08/2024 14H36 C:000986 I:08026

V/Email reçu le Jeudi 08/08/2024 a 14H36

SELON DEVIS N° 4082011

SPL AGATE

19 RUE TRAJAN
30000 NIMES

IMMEUBLE : GARRIGADO
GALERIE RICHARD WAGNER
30000 NIMES

Nîmes, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GARRIGADO LOT 6073 - 11EME ETAGE ACCES MR OLSZAK 0757580600 SPL AGATE

MOTIF : CRÉATION PRISE VENTILATION BASSE SUR LE MUR ENTRE LA SDB ET WC

Votre accord sur notre devis n° 4082011 du 01/08/2024 d un montant de
107,99 € TTC 98,18 € HT

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 16/10/2024

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EQUIPE D'UN VEHICULE
ATELIER

OUVERTURE DU MUR MITOYEN ENTRE LES WC ET LA SALLE DE BAIN
FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE VENTILATION SUR LE MUR
MITOYEN ENTRE LES WC ET LA SALLE DE BAIN
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 17/10/24 a 15H23 M. F MAINGAULT

SB LCOMPTER Email envoyé le 07/10/24 a 17H52 Mme A-M NOAILLES

LORS DE CETTE INTERVENTION NOUS NOUS SOMMES APERÇUS QUE LA BRIQUE ÉTAIT
UNE CONTRE CLOISON DANS CE LOGEMENT
NOUS AVONS RÉALISER UN CAROTTAGE DANS LE BÉTON AFIN DE CRÉER CETTE
VENTILLATION SUITE A VOTRE VALIDATION DE NOTRE DEVIS COMPLÉMENTAIRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102261

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	75,00	75,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	fournitures	23,18	23,18
TOTAL H.T.			98,18
T.V.A. a 10,00%			9,81
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>107,99</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN